



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION DE SUIVI DE SITES (CSS) : POLYTECHNYL PI, ELKEM, KEM ONE ET SPECIALTY OPERATIONS (SYENSQO)

Préfecture du Rhône – salon nord

25/09/2024

Déroulé

09h30 Ouverture de la séance - Introduction

- **Actualisation de l'arrêté préfectoral de composition de la CSS**
- **Bilan d'activité par les exploitants**
- **Bilan d'activité par les inspecteurs de la DREAL**
- **Actualités SDMIS / DDT**
- **Questions diverses**

11h30 Clôture

Actualisation de l'arrêté préfectoral de composition de la CSS

DREAL-UD69-AB
DDPP-SPE-LDG

**Refonte de l'arrêté
préfectoral le
31/05/2024**

ARRÊTÉ n° DDPP-DREAL 2024-93
portant renouvellement de la Commission de Suivi de Site
autour des sites des sociétés POLYTECHNYL PI, ELKEM, KEM ONE et SPECIALTY OPERATIONS
(SYENSQO) à SAINT-FONS,

La Préfète de la Zone de défense et de Sécurité Sud-Est
Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.125-2-1, R.125-8-1 à R. 125-8-5 ; L.125-2, L. 515-8 et D.125-29 à D. 125-34 ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 mars 1983 modifié réglementant le fonctionnement des activités classées de la société KEM ONE située quai Louis Aulagne à Saint-Fons ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 septembre 1987 modifié réglementant le fonctionnement des activités classées de la société SPECIALTY OPERATIONS (groupe SOLVAY) située rue Prosper Monnet à Saint-Fons ;

VU l'arrêté préfectoral du 28 mars 1994 modifié réglementant le fonctionnement des activités classées de la société ELKEM située 1 et 55 rue des Frères Perret à Saint-Fons ;

Unité départementale DREAL du Rhône

Un parc d'ICPE
conséquent
et varié

- ICPE : 311 ICPE A, 42 ICPE SEVESO (SH & SB), 102 ICPE « IED », 33 Carrières
- Qualité de l'air
- Près de 250 « Sites et sols pollués »
- 712 km de canalisations de transport dont
• 485 km de canalisation de gaz naturel
- 11 PPRT en vigueur dont le plus « gros » de France,
1 procédure PPRT relancée,
1 en cours d'abrogation
- Des projets structurants : EFL, PLEH, H2, décarbonation



Unité départementale DREAL du Rhône

- Note du 24/11/2016 relative au plan pluriannuel de contrôle des ICPE

Ets prioritaires = 1*an, Ets à enjeux = 1*3 ans, les autres = 1*7 ans

+ les suivis de sanctions

+ les inspections réactives suite à incident/accident

+ inspections actions nationales/régionales

+ inspections suite à signalement/plainte

20 inspecteurs

361 inspections

60 contrôles inopinés

66 mises en demeure

12 amendes

16 astreintes financières

(chiffres 2023)

Unité départementale DREAL du Rhône

- Actions nationales 2024 :

- action sobriété hydrique des activités industrielles – mise en œuvre plan « eau »
- action sur les PFAS en lien avec AM 20/06/2023
- contrôle rejets atmo. notamment COV
- +
- mise en œuvre ammonitrates – sites D ou susceptibles
- poursuite post-Lubrizol sur les liquides inflammables (conditions stockage, rétention/confinement des eaux, trafics illégaux DEEE
- +
- contrôle restrictions sécheresse
- gestion des by-pass/shunts sur Ets Seveso
- énergies nouvelles / équipements sous pression
- déchets bâtiment / reprise par les distributeurs
- prévention des pertes de granulés plastiques indus.
- tri enseigne de restauration / vaisselle réemployable
- interdiction emballages plastiques fruits/légumes
- fluides frigorigènes

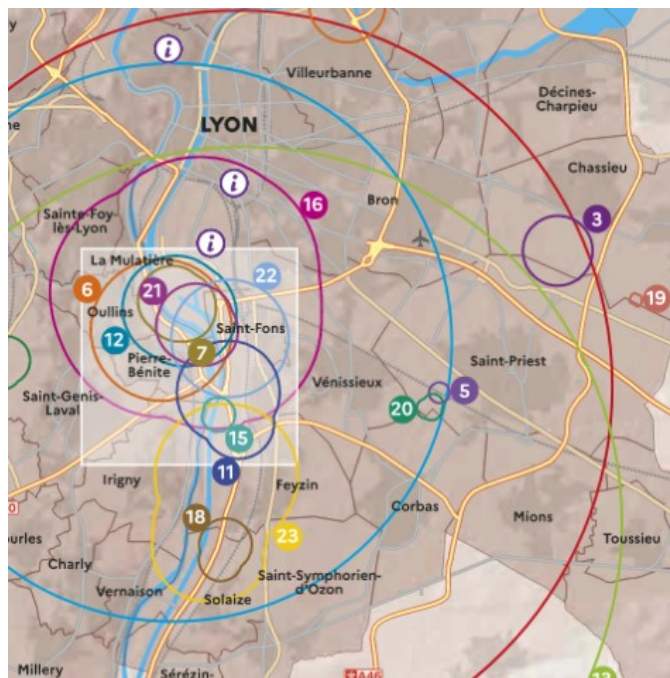
Des actions pérennes

**Des thématiques
prioritaires**

**Des thématiques
d'inspections
Systématiques
et
d'initiative régionale**

Unité départementale DREAL du Rhône

- Campagne « **Les Bons Réflexes** » - automne 2023
- Les populations concernées par les risques industriels majeurs sont celles qui vivent ou travaillent à l'intérieur du périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) d'un site présentant des risques industriels majeurs.



2 Bassins de population :

Lyonnais

**Sud-Lyonnais -
Nord-Viennois**

41 Ets

70 communes

1 460 000 personnes

Unité départementale DREAL du Rhône

- Entre 2 campagnes « **Les Bons Réflexes** »



VILLAGE FORUM
Prévention
des risques industriels

Hall des fêtes à Saint-Fons

Le samedi 5
Octobre 2024
de 10h à 17h

VENEZ NOMBREUX DÉCOUVRIR :

- + Des ateliers ludiques et variés
- + Des professionnels de la gestion du risque industriel
- + Les bons réflexes à adopter en cas de crise

**OUVERT
À TOUS !**

17h

"Accords mineurs pour risques majeurs"
Théâtre participatif avec la compagnie Imp'acte

Jeudi 3 et vendredi 4
journées dédiées aux scolaires

Design : emilie.francesco@yahoofr

Unité départementale DREAL du Rhône

- Les données de l'inspection accessible au public internet



Particulier ▾ Collectivité ▾ **Expert ▾**

[Expert](#) > [M'informer sur les installations classées](#) > [Accès aux données](#)

Installations classées

Partager la page



ou autres sites inspectés

[← Retour](#)

Accès aux données

Cette base contient l'ensemble des sites soumis à autorisation et enregistrement (en fonctionnement ou cessation d'activité) ainsi qu'un certain nombre de sites qui ne sont pas classés comme ICPE mais qui ont été inspectés.

Sont disponibles dans GÉORISQUES :

- les établissements soumis à autorisation ou enregistrement en exploitation avec titre et ceux pour lesquels nous avons des dates d'inspection antérieures à 2022, ou une inspection avec rapport après le 1er janvier 2022 ;
- pour les autres établissements déclarés ou en dessous des seuils de la nomenclature, ne sont disponibles dans GÉORISQUES que les établissements ayant fait l'objet d'une inspection avant 2022 ou d'une inspection avec rapport après le 1er janvier 2022.

Dernière mise à jour de la base de données : 23/09/2024

Georisques

Bilan annuel de l'inspection – Internet DREAL

Sécurité et contrôle des sites industriels en Auvergne-Rhône-Alpes

Prévention des risques

Retrouvez dans ce dossier de presse le bilan 2023 et les priorités 2024 de l'action des inspecteurs des installations classées en Auvergne-Rhône-Alpes, à la fois quant aux risques accidentels et aux risques de pollutions.

Publié le 29/06/2023 | Mis à jour le 08/07/2024

Chaque année, la DREAL publie un bilan détaillé sur la sécurité des sites industriels dans la région et les contrôles réalisés par l'inspection des installations classées.



Bilan d'activité par les exploitants - Présentations

Bilan d'activité par l'inspection (DREAL) - Présentations

POLYTECHNYL PI

- **Risques accidentels :**

Les principaux risques accidentels, susceptibles de présenter des effets à l'extérieur du site, découlent d'effets :

- De surpression : rupture pneumatique, rupture de ligne de gaz nature, explosion et explosion de poussières
- Thermiques : feu de nappe, feu de cuvette, UVCE, rupture de ligne de gaz naturel
- Émission de gaz toxique et effets toxiques liés au feu d'HMD (hexaméthylène diamine)

- **Risques chroniques principaux**

- Rejets aqueux : Effluents contenant des MES, DCO, COT, DBO5, azote, métaux etc..
- Rejets atmosphériques liés aux activités du site : Émissions de NOx, CO, poussières, SO2 ;

POLYTECHNYL PI

Visites d'inspection :

Année	Nombre	Thématiques	Suites administratives
2022	2	Suivi des précédentes inspections : - Mise à jour du POI - Cessation d'activité - Démantèlement - Cinétique des MMR EDD établissement	- APMD POI
2023	3	Action régionale coup de poing sur le thématique des produits chimiques Mesures lors d'un pic de pollution Recollement MED Gestion des effluents aqueux	- levé APMD POI - APMD (Surveillance de l'impact sur le milieu des rejets aqueux)
2024	1	Suivi des précédentes inspections EDD Polaris EDD Sels de nylons EDD Matières premières	-Demandes d'actions correctives

APMD = Arrêté Préfectoral de Mise en Demeure

APC = Arrêté Préfectoral Complémentaire

APAA = Arrêté Préfectoral d'Astreinte Administrative

PAC = Porté A Connaissance de la préfète

POLYTECHNYL PI

Affaires traitées :

Année	Thématiques	Acte administratif
2022	Changement exploitant cogénération Antériorité 1510	APC 19/07/2023 APC du 11/01/24
2023	Défense incendie de la plateforme de Belle-Etoile Projet PRALINE Etude technico-économique Eau Démantèlement des équipements abandonnés Demande de modification de l'organisation des secours de la plate-forme d'intervention pompiers de Saint-Fons (PIPS)	APC du 11/01/24

APC = Arrêté Préfectoral Complémentaire

Affaires à traiter :

- Cessation partielle d'activité - projet Val'energy
- Clôture des 4 EDD du site
- Clôture du dossier de réexamen IED

ELKEM SILICONES

Risques accidentels :

Les principaux risques accidentels, susceptibles de présenter des effets à l'extérieur des deux sites, découlent d'effets :

- Thermiques : Incendie de réservoir, fosse ou bâtiment, flash-fire (Inflammation d'un nuage de gaz) ;
- De surpression : UVCE (Explosion) de bâtiments ou de fosses, rupture pneumatique ou explosion confinée de réacteur ou stockeur
- Toxiques : Rupture de capacité, arrachement de bras de chargement, rupture de ligne, contenant ou véhiculant des produits toxiques (HCl, Chlorosilanes, etc...)

Risques chroniques principaux

- Rejets aqueux : Effluents contenant des MES, DCO, COT, DBO5, P, azote, métaux, BTEX, etc..
- Rejets atmosphériques liés aux activités du site : Émissions de Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM) et de NOx ;
- Pollution historique des sols et des eaux souterraines : Hydrocarbures, BTEX et siloxane

ELKEM SILICONES

Visites d'inspection :

Année	Nombre	Thématiques	Suites administratives
2022	8	Fuite réacteur Poly504 Accident camion rouleau compacteur Feu traçage électrique EDD « Chlorosilanes Sud » SSP APMD ATEX APMD MMR APMD Sprinklage	- - - Levée de l'APMD du 6/10/20 APC du 17/02/23 APAA du 27/10/22 - APMD Rétentions et arrêté du 13/09/22 modifiant l'APMD Sprinklage
2023	7	Casse alimentation en eau PAC HER BOOST Effluents aqueux APMD ATEX APMD Sprinklage	- - - - Levée de l'APMD Sprinklage du 14/06/20
2024	4	PAC MARVEL SSP PAC Bocuse Emissions de COVNM	- - - -

APMD = Arrêté Préfectoral de Mise en Demeure

APC = Arrêté Préfectoral Complémentaire

APAA = Arrêté Préfectoral d'Astreinte Administrative

PAC = Porté A Connaissance de la préfète

ELKEM SILICONES

Affaires traitées :

Année	Thématiques	Acte administratif
2022	Clôture Etude De dangers (EDD) Huiles et Résines PAC modification parc 13 PAC EVOLE Cas par cas PAC Parking	APC 24/05/22 APC du 7/07/22 APC du 12/08/22 Décision du 9/11/22
2023	Gestion Sites et Sols Pollués (SSP) Clôture EDD Chlorosilanes Sud PAC MARVEL PAC ICPE (Mise à jour des rubriques ICPE) PAC HER BOOST	APC du 17/02/23 et du 7/07/23 APC du 21/03/23 APC du 10/05/23 APC du 12/10/23 Courrier préfectoral prenant acte du 20/12/23
2024	Stockages temporaires travaux bâtiment 47 Mise à jour garanties financières Antériorité rubrique 1510 Modification bâtiment 47	Courrier préfectoral prenant acte du 4/01/24 APC du 17/01/24 Courrier préfectoral prenant acte du 29/08/24

APC = Arrêté Préfectoral Complémentaire

PAC = Porté A Connaissance de la préfète

Affaires à traiter :

- Mise à jour des rubriques de la nomenclature
- Antériorité rubriques IOTA
- Dossier de réexamen
- Étude d'impact

SPECIALTY OPERATIONS

■ Risques accidentels principaux

Les événements redoutés conduisant aux scénarios d'accidents susceptibles de présenter des effets (thermiques et/ou de surpression) à l'extérieur du site, sont des feux, des explosions, des boil-over en couche mince (BOCM), des explosions accidentelles de gaz à l'air libre (UVCE) et des Flash-Fire.

■ Risques chroniques principaux

Rejets atmosphériques liés aux activités du site : émissions de Composés Organiques Volatils Non Méthaniques. (COVNM)

Risques de pollution de sol et des eaux souterraines

SPECIALTY OPERATIONS

Visites d'inspection :

Année	Nombre	Thématiques	Suites administratives
2022	6	• Risque Foudre • PAC "stationnement temporaire de citernes routières" • Cessation et mise en sécurité zone Delta (SSP) • EDD "Aire C51" • EDD "atelier HQPC" • Chaufferie	- - - - - -
2023	8	• EDD "Chaufferie" • Pic de pollution "Nox" et "particules" • Produits Chimiques • Rejets atmosphériques et installations de traitement des gaz résiduels avant rejet • Risque foudre – suite 2022 • Consommation d'eau et rejets aqueux • MMR de l'atelier AN69 • SIR - Surveillance des appareils à pression en service	- - - - - - - -
2024	3	• Sécheresse et sobriété hydrique • Suite des inspections précédentes • PAC stockage de produits comburants	- APC encadrant les niveaux de prélèvements en eau et imposant la mise en place d'un plan de sobriété hydrique - - APC à venir

APMD = Arrêté Préfectoral de Mise en Demeure

APC = Arrêté Préfectoral Complémentaire

APAA = Arrêté Préfectoral d'Astreinte Administrative

PAC = Porté A Connaissance de la préfète

SPECIALTY OPERATIONS

Affaires traitées :

Année	Thématiques	Acte administratif
2022	- Clôture EDD "atelier AN 69" - Clôture EDD "HQPC" - PAC "stationnement temporaire de citernes routières" - Cessation de la parcelle AM152 (SSP) - Cessation de la parcelle AM 162 (SSP)	APC du 08/03/22 APC du 08/03/22 Courrier préfectoral prenant acte APC du 12/04/22 Arrêté instituant des SUP du 04/05/22
2023	Changement d'exploitant	APC du 22/06/23
2024	- PAC "stockage de produits comburants" - PAC "déplacement des zones de stockage – Tram T10"	APC à venir APC à venir

APC = Arrêté Préfectoral Complémentaire

PAC = Porté A Connaissance de la préfète

Affaires à traiter :

- PAC Projet Toscane
- Dossier de réexamen IED
- Révision EDD "Chlorure de méthyle et chlorure d'éthyle"
- Révision EDD "Magasins logistiques"
- Révision EDD "Atelier Polycat"

- **Risques accidentels principaux**

Le risque de feu, d'émission de fumées toxiques et d'émission dans l'eau ou le sol de produits toxique en cas d'incendie.

- **Risques chroniques principaux**

Risques chroniques pour l'environnement non significatifs, absence de déconditionnement des produits.

KEM ONE

Visites d'inspection :

Année	Nombre	Thématiques	Suites administratives
2022	5	• Rejets atmosphériques de CVM • Systèmes de détection de fuite de fluide frigorigène • Canalisations connexes • Mesures de maîtrise des risques – EDD CVM • PAC "optimisation de l'atelier PVCC"	- - Levée de la mise en demeure du 14/01/19 - APC du 07/03/23 - -
2023	5	• PAC Chambre frigorifique temporaire • Consommation d'eau et rejets aqueux • Emission accidentelle de CVM • PAC Atelier pilote CRRA • Accidentologie	- - - - -
2024	3	• Suite des inspections précédentes • Emission accidentelle de CVM • Sécheresse et sobriété hydrique • Emission accidentelle de CVM lors d'une opération de polymérisation	- - - APC encadrant les niveaux de prélèvements en eau et imposant la mise en place d'un plan de sobriété hydrique -

APMD = Arrêté Préfectoral de Mise en Demeure

APC = Arrêté Préfectoral Complémentaire

APAA = Arrêté Préfectoral d'Astreinte Administrative

PAC = Porté A Connaissance de la préfète

Affaires traitées :

Année	Thématiques	Acte administratif
2022	• Report mise à jour EQRS • PAC "chambre froide temporaire" • PAC "déménagement CRRA"	APC du 19/07/22 APC du 27/12/22 Courrier préfectoral prenant acte
2023	Changement d'exploitant	APC du 22/06/23

APC = Arrêté Préfectoral Complémentaire

PAC = Porté A Connaissance de la préfète

Affaires à traiter :

- PAC Nouvelles chambres froides
- Demande de prescriptions spécifique en cas de pics de pollution
- Notice de réexamen EDD "Atelier PVC-C / HCl"
- Révision EDD "Atelier PVC-C / HCl"
- Dossier de réexamen IED
- Mise à jour de l'évaluation des risques sanitaires IEM/EQRS

Intervention Métropole SECURENO'V - PPRT Vallée de la chimie volet Habitat

Actualités SDMIS / DDT



PRÉFÈTE
DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
Départementale des
Territoires

Direction
régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement

MISE EN ŒUVRE DU PPRT VDC

SAINT-FONS

COMMISSION DE SUIVI DE SITE



25 SEPTEMBRE 2024

Mise en œuvre du PPRT

La prise en compte de la réglementation urbanisation future :

- Des échanges / questions : très ponctuels avec le service urbanisme de la ville ;
- Des sollicitations régulières via le projet de NPNRU Clochettes- Minguettes (cohérence des projets) ;
- Une information / accompagnement des porteurs de projets industriels (contacts via les procédures d'autorisation ICPE, la convention plateforme, les demandes des objectifs de performance à atteindre) ;
- Des cas singuliers (compatibilité de projet d'ERP, tramway T10, voies cyclables champignonnières en r5SF...).

Renforcement des logements – une avancée inégale :

- Au premier août 2024 : 172 chantiers terminés (logements privés) 21 % des 815 logements concernés à Saint-Fons (42 % ensemble des 5477 du PPRT VdC) ;
- Une légère dynamique récente (copropriété dégradée des clochettes) ;
- Les bailleurs (Batigère et LMH pour autour de 430 logements sur la commune) objectif de 100 % des logements renforcés mi 2025 en cours de travaux (surtout sur le plateau).

Mise en œuvre du PPRT

Pas de mesures foncières à Saint Fons

- Aléas toxique moyen ou faible, sauf à proximité de la balme (concomitance de phénomènes de surpression).

Des mesures sur les bâtiments ou espaces publics

- la pose de la signalétique urbaine (panneaux d'information sur le risque) étudiée, mais non réalisée ;
- une mesure d'interdiction de fréquentation du parc Victor Bash pour scolaire et peri-scolaire en attente de locaux de confinement au centre Léon Blum :
 - => la mairie a informé les établissements scolaires ;
 - => toujours pas de salles de confinement (Mairie 4 ERP, Métropole ERP centre de formation).
- Cosec (Complexe sportif et centre social des Clochettes) :
 - => salle de confinement réalisé à l'Espace jeune ;
 - => destruction du bâtiment au plus tard le 31 décembre 2026 => urgence à engager la mise en œuvre

Points SDMIS

ZONE SAINT-FONS:

- ORSEC PPI :

- Mise à jour en cours (travail très avancé pour SYENSQO)
- Passage d'un ORSEC de zone à un ORSEC PPI par établissement
- Objectif : meilleure lisibilité et facilité d'utilisation du document
- Prise en compte des dernières études de danger

Points SDMIS

SYENSQO :

- EXERCICES :
 - Exercice de sécurité civile :
 - planifié le 01/02/24 mais annulé par préfecture suite aux manifestation des agriculteurs
 - Replanifié en 2025
 - Exercices de site :
 - 1 mars 2023 (exercice européen MODEX)

KEM ONE :

- EXERCICES :
 - Exercice de sécurité civile :
réalisé le 13 juin 2024
 - Exercices de site :
 - 21 septembre 2023

Points SDMIS

POLYTECHNYL - DOMO :

- EXERCICES :
 - Exercice de sécurité civile :
planifié le 16 octobre
2025
 - Exercices de site :
 - Planifié le 7 novembre
2024
 - 17 octobre 2023

ELKEM:

- EXERCICES :
 - Exercice de sécurité civile : 23
mai 2023
 - Exercices de site :
 - 21 mai 2024



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Unité départementale du Rhône

Cellule Risques Technologiques

63 av. Roger Salengro – 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 72 44 12 00

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

FIN



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



A2761